



**Procès-verbal du Conseil d'École du Jeudi 08 novembre 2018**  
(17h30 – 19h30)

**Présents :**

- Mme Berges, Mme Guyot, Mme Sauget-Sallé, Mme Otazaghine, Mme Yapo-Linossier, Mme Durocher, Mme Hutter, Mme Fleurier, Mme Zagari, Mme Légaré, Mme Pabiot, Mme Nesly, M. Cassan, M. Gobet, (enseignants)
- Mme Jason (directrice de l'école primaire)
- Mme Pardal, Mme Lejault, M. Jouanin, M. Létendu, M. Pannetier (représentants des parents d'élèves)
- Mme Grenot (ATSEM)
- Mme Monestier (DDEN)

**Excusés :**

- Mme Chaumereuil (Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription Nevers Pré-élémentaire)
- M. Cordier (maire-adjoint de Nevers)
- Mme Coste, Mme Bois (enseignante)
- Mme Saadi, Mme Rizki, M. Pardal (représentants des parents d'élèves)

**Secrétaires de séance :** Mme Fleurier, Mme Pardal

Introduction : plusieurs questions ont été posées par les représentants de parents en lien avec les différents points à l'ordre du jour ; les réponses seront apportées au cours du Conseil et non lors du point 7.

## **1. Présentation de la rentrée 2018**

### **– Présentation de l'équipe pédagogique et éducative et point sur les effectifs**

Rentrée 2018 : création d'une dixième classe avec la mise en place du dispositif des CP dédoublés pour les REP sur l'ensemble du territoire national :

TPS-PS : Mme Otazaghine – Mme Zagari – Atsem : Mme Desbrosse : 25 élèves ( 9 TPS et 16 PS)

PS-MS : Mme Coste – Mme Durocher – Atsem : Mme Danjean : 25 élèves (10 PS et 15 MS)

MS-GS : Mme Fleurier – Mme Légaré - Atsem : Mme Coquerel : 25 élèves (14 MS et 11 GS)

GS-CE2 : Mme Pabiot – M. Cassan – Atsem : Mme Grenot : 22 élèves (16 GS et 6 CE2)

CPA: Mme Sauget-Sallé – Mme Durocher : 13 élèves

CPB : Mme Yapo Linossier : 14 élèves

CE1 : Mme Berges – Mme Légaré : 18 élèves

CE2 : M. Gobet – Mme Zagari : 24 élèves

CM1-CM2A : Mme Guyot : 24 élèves (12 CM1 et 12 CM2)

CM1-CM2B : Mme Hutter : 23 élèves (12 CM1 et 11 CM2)

Effectif total de 213 élèves : 91 élèves en maternelle et 122 élèves en élémentaire, ce jour.

*Le Réseau d'Aides spécialisées aux Élèves en Difficultés (RASED) :* Mme Momier (psychologue scolaire), Mme Bois (maîtresse E) ; départ de Mme Jebbor-Thiery, non remplacée actuellement.

*Le dispositif Maître Plus :* Mme Yapo-Linossier est remplacée par Mme Nesly. Dispositif en place depuis plusieurs années maintenant ; la priorité reste sur le cycle 2 (60% CE1 et 40% CE2 pour le trimestre1) pour les enseignements du français et des mathématiques. La majorité des interventions se déroulent dans la classe et sont préparées avec les enseignants. Le projet est évalué et retravaillé tous les ans.

*Le CASNAV* : deux enseignantes : Mme Lainaud est nommée sur la classe UPE2A (à l'école deux matins par semaine pour accueillir des élèves allophones de différentes écoles de Nevers) et Mme Kerleaux pour les Enfants des Familles Itinérantes et du Voyage (deux demi-journées par semaine : mardi matin et vendredi après-midi).

Recrutement de 2 services civiques depuis début octobre : auprès des enseignants dans les classes, pour les sorties, durant les récréations.

Question des représentants de parents concernant l'organisation de la classe GS-CE2: *Les 6/8 élèves de CE2 ne sont pas forcément à l'aise quand ils traversent la cour des maternelles. Il y aurait une certaine frustration pour certains. N'y aurait-il pas un autre moyen pour ces élèves ?*

Réponse : Les élèves de CE2 font leur récréation du côté élémentaire et doivent traverser la cour seulement pour rejoindre la classe. Ils passent aussi par la porte de communication entre les 2 parties de l'école seulement s'il y a un adulte-car ce passage doit être sécurisé et fermé à clé.

De plus, ce n'est pas la première fois que des élémentaires et des maternelles cohabitent dans la même classe. Les problèmes de circulation ont ainsi été régulés au fil des ans en liaison avec les mesures de sécurité (entrée du matin par exemple).

Notre souci est avant tout d'assurer la sécurité des personnes.

#### **Elections des parents d'élèves et réunions de rentrée**

Les élections ont eu lieu vendredi 12 octobre avec cette année une liste menée par Madame Pardal.

Résultats :

- 243 inscrits et 88 votants
- 59 suffrages exprimés et 29 bulletins blancs ou nuls → 36,21% de participation dont votes par correspondance

Le taux de participation est à peu près le même que l'an dernier ( 33,60%).

Question des représentants de parents : *« Un parent a reçu son courrier pour voter par correspondance dans sa boîte aux lettres le lundi 15 octobre 2018 alors que les élections avaient lieu le vendredi 12 octobre 2018. Que s'est-il passé au niveau des courriers? »*

Réponse : Le matériel de vote a été mis au courrier pour tous les parents « éloignés » le 5 octobre (date du calendrier électoral) ; la mise sous pli ayant été faite le 4 octobre. Le courrier est relevé par le personnel municipal 2 fois par semaine (lundi ou mardi et jeudi ou vendredi) ; il n'a pu partir au service courrier mairie que le mardi. Puis, ce sont les services de La Poste qui l'ont pris en charge.

Il est rappelé que l'école n'est pas un établissement scolaire et donc n'a pas de budget propre pour l'envoi du courrier.

Les réunions de rentrée ont été inégalement suivies :

TPS-PS : 20% (5 familles)

PS-MS : 9% (2 familles)

MS-GS : 13% (3 familles)

GS-CE2 : 23% (5 familles)

CPA : 100% (12 familles)

CPB : 100% (12 familles)

CE1 : 41% (7 familles)

CE2 : 42% (9 familles)

CM1-CM2 A : 36% (8 familles)

CM1-CM2 B : 36% (8 familles)

Le taux de fréquentation des classes de CP s'explique par l'organisation retenue : rappel systématique de toutes les familles, réunion en groupe restreint selon les disponibilités des parents et contenu adapté aux besoins des parents (à voir pour les autres réunions de classe l'an prochain). Cependant, il semble difficile d'adopter la même organisation pour les autres classes compte tenu du nombre d'élèves par classe.

Une rencontre avec les associations de parents est envisagée pour aborder les horaires des réunions.

## – Présentation du dispositif « CP à effectif réduit » et des évaluations nationales CP et CE1

### **Préambule :**

Les priorités nationales de cette rentrée pour l'école primaire : Le renforcement de l'école de la confiance par la maîtrise des savoirs fondamentaux

- 4 priorités pour renforcer les fondamentaux : lire, écrire, compter et respecter l'autre
- Focus sur la maternelle (programmes, les mots de la maternelle)
- Clarification des programmes et repères de progressivité
- Plan de formation pour les inspecteurs et les enseignants
- Plan mercredi
- **Dédoulement des classes de CP en REP, des CE1 en REP+**

2 classes de CP, installées côte à côte pour permettre un travail en coopération des enseignantes : même emploi du temps, travail de préparation commun, même organisation spatiale par pôles, temps d'apprentissage en commun sauf pour le français et les mathématiques, projets communs. Le travail en partenariat avec les familles est central. Des temps de formation des enseignantes sont mis en place.

- **Évaluations nationales en français et mathématiques au CP, au CE1, en 6ème et en seconde**

Les évaluations ont eu lieu en septembre : deux livrets de français et 1 en mathématiques au CP et au CE1.

Les résultats ont été saisis en ligne afin d'adapter les enseignements à partir de ressources numériques.

Les résultats vont être transmis aux parents.

Il y aura une deuxième session d'évaluation au CP, en février.

## **2. Règlement intérieur**

Modification : « le directeur » est remplacé par « la directrice ».

Le règlement est adopté à l'unanimité.

Le nouveau règlement sera distribué aux familles. Il est consultable sur le site de l'école

## **3. Présentation des projets et actions pédagogiques pour l'année scolaire**

### – Actions liées au Projet d'école et au Réseau d'Éducation Prioritaire

- *Mise en place d'échanges de services* pour les GS-CE2 avec Mme Otazaghine et Mme Zagari les débuts d'après-midi ; Mme Coste a travaillé avec les CM1-CM2A
- *Projet jardins* : avec des sorties au centre horticole municipal pour les classes de TPS-PS et PS-MS ; ces classes mettront en valeur les jardins de l'école maternelle (patio et jardin des TPS-PS). Les classes de CP prendront en charge le jardin de l'école élémentaire
- *Participation au dispositif École et Cinéma* pour les classes de TPS-PS, PS-MS, MS-CG, GS-CE2, les CP, les CM1-CM2A, sur le thème des retrouvailles et de l'attachement
- *Action MT dents* en partenariat avec la CPAM et l'IFSI pour les classes de CP le 11/10
- *Projet musique* pour la classe de CM1-CM2A : projet mené en partenariat avec l'association Café Charbon : les élèves ont assisté à un concert (groupe : King Biscuit) puis ont participé à des ateliers de lutherie sauvage et pratique musicale ; la classe a participé à une émission de radio (Bac FM) ; un concert intervenants et élèves a clos le projet mardi 16 octobre.
- *Silence, on lit !* : action pour promouvoir le plaisir de lire ; mis en place dans les classes d'élémentaire : pendant 15 minutes, on arrête le travail pour lire, enfants et adultes
- *Sortie au Centre National du Costume de Scène* à Moulins pour la classe de MS-GS, le 5 octobre ; exposition sur le thème des contes de fées et atelier de création d'un costume
- *Sortie au Centre exposition* pour les GS-CE2 sur les animaux de la ferme, le 16 octobre
- *Activités physiques et sportives* : actuellement, piscine pour les classes de CM puis ce sera les CE et enfin les CP et les GS. Il y aura aussi un cycle escrime pour les CM1-CM2, un cycle jeux collectifs-thèque pour les CE2.
- *Projet « De l'éveil musical à la sensibilisation plastique »* : projet REP, financé par le GIP, en partenariat avec le Conservatoire et l'atelier Artissimôme pour neuf classes (4 classes de l'école : CE1, CE2, CM1-CM2A et CM1-CM2B). Il s'agit pour les élèves de découvrir une œuvre

musicale, d'en travailler un aspect au Conservatoire avec des professeurs puis de réaliser une œuvre plastique collective (ainsi que des productions individuelles) à l'atelier Artissimôme, à partir de cette œuvre musicale (musiques de John Williams). Une exposition au Conservatoire clôturera le projet.

- Des ateliers à destination des parents sont proposés par Artissimôme, au centre social (voir les informations sur le site de l'école)
- *Ouverture culturelle* : un spectacle par élève et par an, financé par les crédits REP.

Toute l'équipe remercie les parents qui accompagnent les classes lors de ces sorties ; leur présence est indispensable.

– Actions liées au Parcours citoyenneté et à la Semaine des Valeurs de la République

La Semaine des Valeurs Républicaines avec la Journée de la Laïcité du 9 décembre sera illustrée par différents projets dans l'école. Les parents seront associés aux actions menées cette semaine, dans les classes ou dans l'école.

- **École** : Création d'une frise sur la notion de métamorphose à partir des portraits des élèves (installation dans toute l'école)
  - **Cycle 1** : Accueil des parents dans les classes. Les élèves exposant leur travail du trimestre autour du vivre ensemble, de l'élaboration des règles de la classe
  - **Classes de CP** : Création de films d'animation sur le thème « Tous ensemble, tous différents » (travail autour des notions d'identité et du vivre ensemble)
  - **Classe CE1** : Goûter citoyen avec restitution par les élèves à leurs parents du travail mené autour de la devise républicaine (Liberté, son étendue et ses limites, Égalité et différences, Fraternité, l'histoire de Wombat)
  - **Classes de CE2 (avec les élèves de CE2 de la classe GS-CE2) et CM1-CM2 B** : restitution aux familles des chants appris pour la Chorale des Droits de l'Enfant (journée du 20/11)
  - **Classes de CM1-CM2A** : Présentation par les élèves d'une fresque sur le centenaire de l'armistice de 1918 (suite à un travail mené à partir d'un réseau littéraire, d'une séquence en histoire et EMC et d'une visite soit aux archives municipales, soit au musée de l'éducation)
- les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) : 36h par an, autour de la lecture.  
Activités menées par les enseignants non formateurs, les mardis et/ou les jeudis ; les séances sont d'une heure ou d'une demi-heure : PS : Mme Zagari ; MS : Mme Durocher ; GS : Mme Pabiot ou M. Cassan et Mme Légaré ; CP : Mme Yapo-Linossier et Mme Durocher ; CE1 : Mme Nesly ; CE2 : M. Gobet et Mme Zagari ; ; CM1-CM2 : Mme Guyot et Mme Hutter.

Questions des représentants de parents concernant des projets ou actions :

- *La participation de l'école au Carnaval organisé et proposé par la Ville de Nevers cette année : Sera-t-il possible de participer à cet événement pour cette année ?*

Réponse : Il n'y a un intérêt que si cela fait partie d'un projet pédagogique plus vaste mais de nombreux projets sont déjà programmés pour cette année.

- *Concernant le projet de voyage de classe de M. Gobet, Mme Guyot et Mme Hutter : Il y a-t-il une avancée au sujet du financement ?*

Réponse : Un mot a été distribué aux familles cette semaine ; il n'y a pas eu de centre capable d'accueillir les 3 classes et de proposer un programme qui convienne.

#### **4. Présentation du Plan Particulier de Mise en Sécurité**

Document qui consigne toutes les mesures à prendre en cas de risques majeurs (pour l'école : accident avec transport de matières dangereuses, tempête, séisme) et en cas d'intrusion malveillante-attentat.

Mise à jour annuelle du plan avec la même répartition des responsabilités (Mme Otazaghine et Mme Guyot sont chargées de mettre en œuvre le PPMS, en cas d'absence de la directrice).

Le document d'information à destination des parents sera distribué.

*Remarques* : impossibilité de mettre en œuvre correctement les mesures préconisées (problème de sanitaires pour la maternelle en cas de confinement ; pas de malles de première urgence et de trousse

de secours ; difficulté pour calfeutrer les huisseries).

Un exercice « attentat-intrusion » doit être réalisé avant le 9 novembre ; réalisé le 8 novembre matin.

La difficulté à prévenir tout le monde simultanément avec les cornes de brume est pointée ; une alarme centrale serait plus efficace.

L'exercice incendie, obligatoire dans le premier mois de classe, a eu lieu le vendredi 22 septembre, à 10h25.

Le Registre Hygiène et Sécurité, dans le DUER (Document Unique d'Évaluation des Risques), est à la disposition de tous.

Question des représentants de parents sur la sécurité des enfants lors des sorties d'école : « *Les parents qui stationnent dans l'impasse malgré la signalisation des panneaux et le rappel de début d'année par la Direction. Également les stationnements devant la maternelle, souvent sur les passages piétons et en double file.* »

Réponse : Cette question a déjà été abordée de nombreuses fois au conseil d'école, notamment lors du conseil n°3 de l'an dernier. Ce point est noté dans le règlement de l'école. L'école va faire un signalement auprès de la Police municipale.

## **5. Coopérative scolaire**

- Il y a actuellement 5444,31 euros sur le compte OCCE de l'école
- Plus de cotisations : l'information a été clairement donnée avec la fiche de renseignements à relire et avec le mot de rappel pour l'assurance
- Le photographe sera présent le vendredi 30 novembre ; il y aura une vente de photographies avant les vacances de Noël ; les parents élus aideront à la vente en élémentaire
- Des actions menées par les parents d'élèves sont possibles ; à déterminer

## **6. Calendrier à venir**

- Propositions de dates pour les 2 autres conseils d'école : Vendredi 29 mars et Lundi 24 juin
- Fête de l'école : date à déterminer, sous condition d'un investissement beaucoup plus important des parents d'élèves. Une réunion avec tous les parents élus sera organisée pour en décider.

## **7. Questions diverses**

L'équipe souhaite aborder le non remplacement du factotum, suite au départ en retraite de M. ONFRAY.

Une personne rattachée à l'école, présente à certains moments (avant l'ouverture de l'école, pour la fermeture de l'école et pour les « petits bricolages » quotidiens) nous semble indispensable.

La question sera posée de nouveau au prochain Conseil d'école, si nécessaire.

La séance est levée à 19h30.

Nathalie JASON  
Directrice de l'école primaire  
Présidente du Conseil d'école

Ghislaine FLEURIER  
Enseignante  
Secrétaire de séance

Sandra PARDAL  
Parent élu  
Secrétaire de séance